

## CONTROVERSES

### QUELLE POSTURE MILITAIRE DE LA FRANCE DANS L'OTAN ?

*En 1966 Charles de Gaulle annonçait la décision de la France de quitter la structure militaire intégrée de l'OTAN. Retrait qui ne remettait pas en cause sa détermination à respecter la clause de défense collective en cas d'agression. Depuis la fin de la guerre froide la position française a quelque peu évolué (participation aux réunions des ministres de la Défense de l'Alliance et au comité militaire). La France s'est aussi inscrite significativement dans les capacités militaires de l'OTAN (participation à la NRF et à plusieurs programmes d'investissement). Toutefois en restant hors de la structure intégrée la France conserve encore un statut particulier. A été récemment évoquée, notamment par le président de la République, la possible réintégration complète de la France dans les structures militaires de l'Alliance. L'évolution de l'OTAN, avec la perspective d'élaboration d'un nouveau concept stratégique, conduit-elle naturellement à cette prise de décision ? Implique-t-elle une participation encore plus active de la France dans le développement de l'Organisation ? Des personnalités de sensibilités diverses répondent à ces questions.*

*Contributions de :*

- **Jean-Michel Boucheron**, député, rapporteur du budget de la défense à la commission des Affaires étrangères
- **Jean-Guy Branger**, sénateur, membre de la commission des Affaires étrangères de la défense et des forces armées, et de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN
- **Arielle Denis**, coprésidente du Mouvement de la Paix
- **Patrick Farbiaz**, membre du collège exécutif des Verts, responsable de l'international, de l'altermondialisation et de l'Outre-mer
- **Jacques Fath**, responsable des relations internationales du PCF



## LA FRANCE DANS L'OTAN ? QUELLE OTAN ?

**JEAN-MICHEL BOUCHERON**

Député  
Rapporteur du budget de la Défense  
à la Commission des Affaires étrangères

Certains prêtent aujourd'hui au président de la République l'intention de réintégrer l'OTAN.

La France est le deuxième contributeur en forces dans les opérations de l'OTAN, troisième financier de l'organisation, elle participe à la force de réaction rapide de l'OTAN et à son groupe de transformation à Norfolk en Virginie. Notre pays est donc extrêmement présent dans l'Alliance. Il s'abstient simplement de participer à la chaîne de commandement permanent et au groupe de planification nucléaire. Le pas pour l'intégration totale est donc techniquement, organiquement, financièrement simple à franchir.

Serait ainsi refermée la parenthèse historique ouverte en 1966 par le général de Gaulle.

Les partisans de la réintégration dans l'OTAN se divisent en trois écoles distinctes.

Les atlantistes, tout d'abord, qui pensent qu'il y a un bloc occidental homogène et un seul chef : les États-Unis. Militants d'un Occident maître du monde qui illuminerait les peuples de la planète de l'exemplarité de son mode de civilisation. Ce rêve du monde mono-polaire, encouragé par la chute du mur de Berlin, a rencontré en George Bush un de ses avocats les moins nuancés. Poussé à son

extrême, cette logique aboutit évidemment au choc des civilisations et à la guerre.

Les cyniques naïfs, ensuite, qui estiment que les dépenses militaires sont inutiles et se réjouissent que d'autres veuillent assurer leur sécurité à leur place : le parapluie nucléaire américain, gage d'économie dans les dépenses de défense. Ce raisonnement proche de la démission, largement répandu dans les pays de l'Europe du Nord, les pays neutres ou sortis du communisme, adopté par les pacifistes de l'Ouest européen, est basé sur la croyance aveugle dans le déclenchement automatique de l'article 5 qui verrait l'Amérique entrer en guerre dès qu'un pays de l'Alliance serait menacé. Il fait l'impasse sur une divergence des intérêts américains et européens ou sur le retour cyclique de l'isolationnisme aux États-Unis

Enfin, certains partisans de la construction de l'Europe de la défense, désireux de montrer qu'il n'y a ni incompatibilité, ni concurrence avec l'OTAN, souhaitent augmenter le poids du pilier européen dans l'Alliance et utiliser l'éloignement des US vers le golfe Persique pour récupérer cet outil organisationnel et technique performant. L'Europe prendrait ainsi toute sa

place au fur et à mesure que les Américains s'en désengageraient : « La sécurité de l'Amérique ne passe plus par Berlin. »

Cette façon d'approcher les choses, qui a pu être la mienne, poursuit trois rêves : le rêve de l'unité de l'Europe, celui de sa volonté d'autonomie et celui d'un équilibre équitable face au puissant allié américain.

Aujourd'hui la situation est différente, rendant caduques bien des raisonnements qui ont structuré le débat de la réintégration de la France dans l'OTAN. Tout d'abord, la mondialisation progresse rapidement, bouleversant les échafaudages institutionnels et les rigidités. Chaque crise montre son originalité et la nécessité de réponses adaptées qui ne correspondent jamais aux schémas préétablis.

Au lendemain du 11 septembre, par exemple, la première réaction américaine a été de refuser poliment l'aide de ses alliés de l'OTAN. Les choses étaient trop sérieuses pour que l'Amérique alourdisse son dispositif opérationnel en Afghanistan par la présence de troupes non américaines. Pour Bush, l'OTAN devait rester à sa place de simple supplétif. Il fit la faute de laisser, au départ, l'Amérique seule. L'incompréhension de ses alliés, spécialement britanniques, fut totale. L'OTAN dans sa conception traditionnelle d'alliance de défense est sans doute morte ce jour-là.

Dans l'esprit du président américain, l'Alliance devait servir à tout autre chose, il lui fallait donc en changer la nature.

Tout d'abord, élargissement de la compétence géographique

de l'Alliance. En Afghanistan les alliés furent conviés à prêter leur concours à la lutte contre Al Quaïda. Ils ont tous répondu présent, nos forces spéciales allant jusqu'à prêter main-forte à leurs homologues américains près de la frontière pakistanaise. Le terrorisme a donc attiré l'Alliance, pour la première intervention de son histoire, bien loin du Centre Europe. Les demandes américaines d'impliquer l'OTAN dans d'autres théâtres éloignés se multiplièrent, tentant de mondialiser le périmètre de compétence de l'Alliance.

Le président américain souhaite également élargir au monde occidental la liste de partenaires de l'ancien traité de l'Atlantique Nord. Il s'agirait, officiellement ou non, d'ajouter le Japon, l'Australie, Israël, voire la Corée du Sud, aux membres actuels pour former un vaste outil d'influence planétaire de l'Amérique marginalisant les insoumis.

Enfin, le président américain a affiché la volonté de doter l'Alliance de nouvelles compétences civiles pour les périodes post guerre. Cette nouvelle compétence de l'Alliance est présentée comme l'outil de la reconstruction et du redressement économique au lendemain d'une intervention. Les États-Unis se réservant la gestion des éléments fondamentaux de l'économie locale, pétrole, communications, industrie, laissant aux autres pays le social, la sécurité, les droits de l'homme, etc.

Le souhait simultané d'une globalisation géographique, d'une multiplication des parte-

naires et d'un élargissement aux compétences civiles est le signe d'une volonté de mutation de l'OTAN, d'alliance de défense en alliance politique face au monde non encore occidentalisé.

En fait, le danger pour la France résiderait dans la simultanéité des deux signaux : celui d'un fort rapprochement avec Washington, et celui d'une réintégration dans l'OTAN. L'un ou l'autre sont possibles, les deux à la fois seraient dommageables. L'énorme capital de sympathie que la France s'est tissé dans le monde par 50 ans de politique étrangère serait rapidement dilapidé si notre influence se réduisait à celle d'un nouveau supplétif d'une Amérique qui n'en manque pas. L'évolution du monde offre heureusement à la France d'autres perspectives.

Mitterrand et Chirac, qui avaient une posture très indépendante et une vraie capacité de dialogue avec tous les pays du Sud, pouvaient se permettre un rapprochement avec l'OTAN. Ils l'ont fait, Mitterrand en réintégrant doucement certaines structures militaires, Chirac en cher-

chant à négocier des postes clés dans l'organisation. Constatons qu'Anglais et Allemands ne se sont pas empressés de céder postes et influences. Tout le monde reproche à la France de ne pas en être, chacun en craint l'arrivée.

La construction de l'Europe de la défense tient aux Européens eux-mêmes. Ceux qui la veulent n'ont pas d'argent, ceux qui ont de l'argent n'en veulent pas. Modifier cet état de chose est le vrai défi, demander une bénédiction américaine est inutile.

Aujourd'hui le président Sarkozy envoie des messages très forts vers Washington, modifiant nettement notre positionnement par rapport à la Russie, la Palestine, l'Iran et bien d'autres. Ces signaux sont perçus par ces peuples et érodent la capacité de médiation de la France. Cela affaiblit le Président lui-même dans sa légitime volonté d'influence internationale. D'autres savent mieux que nous jouer le rôle d'allié privilégié de l'Amérique. La France vaut mieux que cela.

*6 novembre 2007*

## LE STATUT DE LA FRANCE DANS L'OTAN : LES ENJEUX D'UNE RÉFLEXION LÉGITIME

JEAN-GUY BRANGER

Sénateur de Charente-Maritime,  
membre de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

168

La France doit-elle envisager une « réintégration » pleine et entière au sein de l'OTAN ?

Le débat est lancé depuis que le président Sarkozy a évoqué une « rénovation de l'OTAN et de sa relation avec la France », ainsi qu'un éventuel « mouvement dans les structures intégrées » de l'Alliance atlantique.

Mais quels sont au juste les véritables enjeux de ce débat ? Touchent-ils aux options fondamentales de notre politique étrangère et de défense, plus de quarante ans après la décision prise vis-à-vis de l'OTAN par le général de Gaulle ? Sont-ils plutôt de l'ordre du symbolique, alors que la France est aujourd'hui, dans les faits, l'un des acteurs majeurs de l'Alliance atlantique ? Quelle importance leur accorder par rapport à d'autres questions essentielles sur la façon dont les Nations unies, l'OTAN ou l'Union européenne peuvent contribuer plus efficacement à la sécurité internationale ?

**La France est déjà très impliquée dans une Alliance profondément transformée**

Débattre valablement de la posture de la France dans l'OTAN

suppose avant tout de bien mesurer une réalité sans doute trop méconnue : l'Alliance atlantique s'est profondément transformée depuis la fin de la guerre froide et la France y joue aujourd'hui un rôle de premier plan qui la distingue de moins en moins des autres alliés.

L'Alliance atlantique s'est évidemment transformée, car il ne s'agit plus aujourd'hui de maintenir en Europe, l'arme au pied, un imposant dispositif militaire permanent, prêt à réagir instantanément à toute éventuelle agression. Si la défense collective en reste le fondement, l'OTAN se consacre désormais aux missions de gestion de crise, au même titre que l'ONU avec ses « casques bleus » ou l'Union européenne avec sa politique de sécurité et de défense. Les armées occidentales, et en premier lieu l'armée française professionnalisée, se sont adaptées à ce nouveau contexte, en réduisant leur format et en s'organisant pour des opérations « expéditionnaires ». Elles ne sont pas plus subordonnées à l'OTAN qu'à d'autres organisations internationales, mais constituent un « réservoir de forces » où chaque nation puise les capacités nécessaires dès lors qu'elle décide souverainement de participer à une opération.

Bien des raisons qui avaient motivé la décision du général de Gaulle en 1966 – le refus de voir l'OTAN planifier l'emploi des forces françaises et le refus d'un engagement automatique de ces dernières – ont aujourd'hui disparu. L'intégration rigide et contraignante, telle qu'elle existait dans l'OTAN de la guerre froide, a laissé place à une structure plus souple et réactive. Par ailleurs, on le voit bien avec les débats qui entourent le déploiement des forces canadiennes, néerlandaises ou allemandes en Afghanistan, chaque nation alliée détermine librement la nature et les conditions de son engagement dans les opérations. La notion même de « structure militaire intégrée » a largement perdu de sa pertinence.

Parallèlement, la France joue aujourd'hui dans l'Alliance un rôle très actif, si bien que les conséquences pratiques de sa position singulière paraissent des plus limitées. Elle a en effet participé à toutes les opérations conduites par l'OTAN depuis la fin de la guerre froide. Elle figure parmi les cinq premiers contributeurs, en troupes et en financements. Des généraux français ont commandé à plusieurs reprises les forces de l'OTAN au Kosovo et en Afghanistan. L'armée française est également en mesure de fournir, si nécessaire, une contribution importante à la capacité de réaction rapide de l'OTAN. Depuis 1995, la France participe plus largement aux organes de direction de l'Alliance, même si elle est toujours absente de deux instances – le comité des plans de défense et le

groupe des plans nucléaires – dont, au demeurant, le rôle n'apparaît pas central. Enfin, elle a renforcé la présence de ses officiers dans les états-majors de l'OTAN.

### **Dépasser les controverses pour renforcer l'Europe de la défense**

Sur l'évolution de l'OTAN et du rôle qu'y joue la France, le constat est largement partagé. Mais ce constat peut déboucher sur deux conclusions diamétralement opposées.

Pour les uns, plus rien ne justifie vraiment aujourd'hui un statut juridique qui distingue la France des autres alliés de manière quelque peu artificielle, puisque notre contribution à l'Alliance n'est en rien moindre que la leur, bien au contraire. Pourquoi donc ne pas mettre notre statut en accord avec les faits et prendre acte, par une participation pleine et entière à tous les organes de l'Alliance, du rôle que nous y jouons effectivement ?

A l'inverse, d'autres soulignent que notre position actuelle n'entrave absolument pas notre participation aux activités et aux opérations de l'Alliance. Dans ces conditions, quel intérêt y aurait-il à la modifier ? Ne prendrait-on pas le risque de brouiller la perception de notre politique étrangère dans le monde, en donnant l'impression que la France renonce à la fois à sa ligne d'indépendance et à son ambition en matière de défense européenne ? Ne serions-nous pas en outre contraints d'accroître notablement notre contribu-

tion humaine et budgétaire à une structure militaire qui, de l'avis général, est largement surdimensionnée par rapport aux fonctions qui lui incombent ?

Cette controverse doit, à mon sens, être dépassée, car les enjeux pour la France et l'Europe se situent ailleurs. Le président de la République les a clairement évoqués en déclarant qu'il conditionnerait « un mouvement dans les structures intégrées par une avancée sur l'Europe de la défense ».

Le développement de la défense européenne est en effet aujourd'hui une nécessité stratégique et le chef de l'État l'a placé, à juste titre, au tout premier rang de ses priorités. L'Europe doit pouvoir s'affirmer comme un acteur autonome en matière de défense. Elle ne doit plus se trouver impuissante comme au début des années 1990 face aux dramatiques événements des Balkans. Elle ne peut s'en remettre entièrement aux États-Unis et doit pouvoir agir seule dès lors qu'elle juge que ses intérêts sont en cause, notamment quand les Américains ne peuvent ou ne veulent pas s'engager.

Nous devons toutefois constater que malgré les progrès accomplis depuis dix ans, l'avancée de la défense européenne marque le pas. Les réticences de ceux qui y voient une éventuelle concurrente pour l'OTAN y sont pour beaucoup. Il paraît aujourd'hui évident que l'Europe de la défense ne pourra se construire contre l'OTAN. Le réalisme nous impose de tenir compte des conceptions et du

niveau d'ambition de nos partenaires européens, comme de la place qu'ils accordent à l'Alliance atlantique dans leur politique de défense.

C'est à la lumière de ce constat qu'il faut analyser la réflexion lancée par le président de la République sur notre statut dans l'OTAN. En effet, ce statut nous différencie des vingt autres pays à la fois membres de l'Alliance et de l'Union européenne, alors que c'est avec ces mêmes pays que nous prétendons promouvoir une défense plus unifiée. Ce statut peut aussi faire douter de notre sincérité lorsque nous affirmons que la défense européenne est bien complémentaire, et non concurrente, de l'OTAN. Comme l'indiquait le général Bentégeat, ancien chef d'état-major des armées et aujourd'hui président du Comité militaire de l'Union européenne, « avec cette situation de "un pied dedans, un pied dehors", il y a toujours la suspicion d'un agenda caché de la France. Si elle prend place au même niveau que les autres, nombre d'inquiétudes et de préventions seront désarmées ».

C'est pourquoi il est aujourd'hui légitime et opportun de s'interroger sur notre positionnement dans l'OTAN, dès lors qu'il s'agit d'une part de clarifier la place respective que nous accordons à celle-ci et à l'Union européenne dans notre politique de défense, et d'autre part d'examiner si certains blocages au développement de l'Europe de la défense peuvent être levés.

Mais en tout état de cause, et quelles que soient les décisions

qui seront prises à ce sujet dans les prochains mois, il faut être conscient que la modification de notre statut dans l'OTAN ne saurait constituer un objectif en soi.

Bien plus fondamentales sont les questions qui touchent au rôle de l'Alliance atlantique face au défi de sécurité du <sup>xxi</sup> siècle. Se laissera-t-elle entraîner, comme certains voudraient l'y pousser, vers une extension toujours plus large de son champ d'action géographique et de ses ambitions, au risque d'accroître le

décalage avec ses réelles capacités politiques ou militaires ? Cherchera-t-elle au contraire à se recentrer sur des objectifs véritablement communs à l'ensemble de ses membres et à adopter un mode de fonctionnement plus équilibré, dans lequel des Européens plus volontaires trouveraient toute leur place ? Tels sont les enjeux d'une rénovation de l'OTAN qui est aujourd'hui nécessaire et à laquelle la France, acteur majeur de l'Alliance, doit apporter sa contribution.

## LA FRANCE SOLUBLE DANS L'OTAN ?

ARIELLE DENIS

Coprésidente du Mouvement de la paix

172

Outre l'élan nouveau que Nicolas Sarkozy entend donner à la Politique Extérieure de Sécurité et de Défense de l'Union Européenne, sa « rupture » en matière de défense prend le visage très controversé d'une « rénovation du lien transatlantique », entendez : la réintégration totale de la France dans l'OTAN. En creux, il s'agirait donc de tourner le dos au multilatéralisme promu par son prédécesseur – les allusions à l'Onu ont déserté les discours officiels – et d'endosser une vision de la sécurité militarisée et « civilisationnelle », au sein de la « famille » atlantique. Est-ce l'intérêt de la France ? Est-elle prête à ce grand virage ? Quelles conséquences pour l'Europe et la paix du monde ?

A l'heure où sont écrites ces lignes le Livre Blanc de la Défense n'est pas encore publié, mais les auteurs – dont François Heisbourg, Thérèse Delpech ou Thierry de Montbrial – semblent avoir été choisis en fonction de leur proximité idéologique, voire de leur soutien ouvert à la politique extérieure de G. W. Bush. Il est donc prévisible qu'on y tentera de justifier la réintégration de la France dans l'OTAN, le renforcement du pilier européen de l'Alliance atlantique (cf le Traité de Lisbonne) et un encouragement à l'effort commun de défense, au moins à la hauteur de

la France et de la Grande-Bretagne soit 2 % de leur PIB. M. Sarkozy a-t-il vraiment mesuré les risques d'une telle politique ?

Dans ces vœux aux armées, le 10 janvier dernier, il déclarait : « La défense sera une priorité de la présidence française de l'Union européenne. L'Europe est un îlot de prospérité qui suscite l'envie, l'Europe est une communauté de valeurs que tous ne partagent pas forcément dans le monde, chacun doit donc apporter sa pierre pour défendre l'Europe. Or, je le dis clairement : l'Europe ne fait pas aujourd'hui tous les efforts que requièrent sa défense et la protection des Européens. Il faut, dit-il « renforcer » la défense européenne, « j'allais dire la créer, dans l'ensemble de ses composantes, et agir pour la rénovation du lien transatlantique, qui en est à la fois la condition et la conséquence. Il n'y a pas d'opposition entre l'Europe de la défense et la solidarité atlantique. [...]. Nous savons où est notre famille et nous connaissons nos alliés. »

On passera sur les bassesses « de l'îlot de prospérité qui suscite l'envie » qui font le charme du populisme élyséen pour apprécier les histoires de « famille » : les Français se sentent-ils de la famille états-unienne ? La France réintégrant l'OTAN

n'est pas une simple formalité. L'opinion publique demeure très défavorable à la politique de G. Bush. En août 2007, un sondage du JDD montrait que 66 % des Français ne souhaitent pas voir la France « resserrer les liens avec les États-Unis ». La guerre contre l'Irak, les horreurs d'Abou Graïb et de Guantanamo, le fiasco de l'Afghanistan et des projets de Grand Moyen-Orient, la non-ratification du protocole de Kyoto et tant d'autres méfaits, ... Le prochain président des États-Unis devra remonter le ravin où les années Bush ont plongé la côte des États-Unis. Quant à l'UE, les Français placent en tête des priorités le social et l'environnement pour 48 et 47 % et seuls 21 % donnent la priorité à la Défense commune (CSA mars 2007). La bataille de l'opinion en faveur de l'OTAN sera difficile à gagner...

Quels sont les arguments les plus répandus en faveur de la réintégration et sur lesquels nous devons tenter d'éclairer l'opinion ?

Les premiers se font passer pour des arguments de « forme ». Les partisans de la réintégration évoquent un « anachronisme », une persistance « idéologique » qu'il conviendrait de rectifier pour de simples raisons pratiques. Outre un noyau d'hommes d'affaires et de politiques, on trouve une partie des cadres de l'armée qui envient les carrières de leurs collègues européens au sein de l'OTAN. Soyons clairs : le statut actuel de la France dans l'OTAN est déjà celui d'un acteur majeur, contributeur à la même hauteur que les Britanniques

(6 % du budget) et grand pourvoyeur de cadres, de soldats et de matériels du Kosovo à l'Afghanistan. Le porte-parole de l'OTAN expliquait le 12 septembre dernier que « la France contribue beaucoup, elle est parmi les pays qui contribuent le plus et ceci vaut également pour les opérations militaires » et il ajoutait : « C'est à la France de décider si elle intègre formellement la structure militaire, mais je souligne que les choses se passent très bien en ce moment. » Cet argument de forme paraît doublement insuffisant : la France est déjà un contributeur majeur et participe à la presque totalité des décisions et des contrats, pourquoi en faire plus d'autant qu'un statut spécial lui est conféré par des accords bilatéraux ? Mais, même pour faire plaisir aux militaires et aux industriels, l'« ajustement formel » ne suffit pas à occulter les aspects politiques qui sont le lieu du vrai débat.

La deuxième série d'argument concerne la « cohésion » du monde occidental (cf Nicolas Sarkozy « Nous savons où est notre famille et nous connaissons nos alliés »). Quel signe politique donnerait la France se rangeant aujourd'hui sous l'aile du grand aigle occidental ? Le plaidoyer de la France jusqu'à la tribune de l'Onu pour s'opposer à la guerre contre l'Irak est plus que jamais d'actualité : pas de « solution » militaire à la prolifération nucléaire, primauté du droit international, refus du « choc des civilisations », foutaise d'une démocratie imposée par la force, risque d'embrassement

régional... Cette position a fait de la France un pays respecté dans le monde arabo-musulman et bien au-delà. Cette stratégie du « hard power », la seule que puisse mettre en œuvre une alliance militaire comme l'OTAN, a les mêmes limites et les mêmes défauts. Pourquoi s'en rapprocher ? Conséquences du bouclier antimissile en Europe ? Le durcissement russe et la remise en cause du Traité sur les Forces conventionnelles en Europe ! Conséquences de l'invasion de l'Afghanistan ? Incapable d'assurer même sa propre sécurité, l'Alliance y encourage aujourd'hui le gouvernement Karzai à négocier avec les talibans. Pauvre Afghanistan, qui produit 90 % de l'opium du monde ! Conséquences des interventions en ex-Yougoslavie ? Le brouillage des cartes jusqu'à une situation de guerre gelée où prospèrent haines et nationalismes. Non, il n'y a pas de solutions militaires aux problèmes du monde, et la France, l'Europe, ont tout à perdre à enchaîner leur destin à celui de l'empire en déclin.

Troisième gamme d'arguments, celui de la contrepartie : la France, réintégrant le haut commandement de l'OTAN, le ferait en échange d'un « gain important ». En homme qui ne doute de rien, M. Sarkozy pose cette double exigence (*International Herald Tribune*, 23.09.07) : « L'acceptation par les États-Unis d'une Défense européenne indépendante et un rôle leader de la France dans les structures de commande de l'OTAN "au plus haut niveau". » Faut-il le rappeler : ces conditions avaient déjà

été posées par Jacques Chirac dès 1995, lorsqu'il réclamait le commandement sud... Elles avaient été rejetées par le président Clinton : pourquoi partager ? Alors seront-elles acceptables cette fois ? Et que diront les autres membres de l'OTAN sur ce « rôle de leader » quand M. Sarkozy enfonce le clou : « Si la France ne prend pas la première place, qui le fera ? » Hubert Vedrine, dans son rapport publié en septembre et qui ne mérite pas l'oubli, exécute en une phrase cette vanité d'une réintégration de l'OTAN pour peser sur la politique états-unienne : « Sur les États-Unis, cela donnerait à la France une influence comparable à celle des autres alliés, c'est-à-dire quasi nulle. »

Depuis la porte claquée du général de Gaulle en 1966, nombre des prédécesseurs de M. Sarkozy se sont cassé les dents sur cette affaire de réintégration dans l'OTAN.

L'OTAN se cherche et avoue : « Nous ne gagnerons aucune victoire avec la force seule, il nous faut travailler avec les autres institutions » dit le secrétaire général de l'OTAN, M. Jaap de Hoop Scheffer, tandis que ses membres perdent la foi. Robert Gates, le secrétaire d'État à la Défense des États-Unis, se plaignait en novembre dernier à propos de l'Afghanistan : « Si l'Alliance des plus grandes démocraties du monde ne peut pas rassembler la volonté de finir le travail dans une mission dont nous avons décidé qu'elle était moralement juste et vitale pour notre sécurité », a-t-il prévenu « alors nos citoyens vont com-

mencer à se poser des questions sur la mission et sur l'utilité de 60 ans d'alliance atlantique. »

Et c'est exactement à quoi nous invitons les citoyens : participer à ce très urgent et nécessaire débat : Quelle architecture de sécurité ? Quelles priorités ?

Quelle place de la force armée ? Et quel rôle assigner aux institutions respectives : l'Union Européenne, l'Onu et l'OTAN ?

La présidence de l'Union européenne, le 1<sup>er</sup> juillet, en sera espérons-le l'occasion.

*Janvier 2008*

## LA DÉFENSE EUROPÉENNE SOUS COMMANDEMENT DE L'OTAN EST UNE ILLUSION DANGEREUSE

**PATRICK FARBIANZ**

Membre du collège exécutif des Verts,  
responsable de l'international,  
de l'altermondialisation et de l'Outre-mer

176

Le président de la République a marqué le début de son quinquennat par un rapprochement avec les États-Unis. Il l'a fait à coups de petites touches symboliques : visite à la famille Bush, discours devant le Congrès sans jamais prononcer le mot Irak, voyage à Bagdad de Bernard Kouchner, prises de position sur position sur l'Iran et l'Afghanistan. Il est en train patiemment de donner un nouveau cours à la politique internationale française en l'adaptant à la mondialisation libérale et à la nouvelle donne géopolitique marquée par la guerre de civilisation. Le retour dans le giron de l'Otan représente sur le plan politique une rupture encore plus significative avec la politique étrangère de la France. Sarkozy « l'Américain », s'il utilise parfois la mythologie gauloise, veut avant tout renforcer les « relations transatlantiques » de la France. L'OTAN est donc d'abord utilisé comme symbole et vecteur de cet objectif. En effet, la dimension réelle de l'affaire est moins évidente. La France participe déjà sans que la gauche ne s'en émeuve aux manœuvres militaires et à l'action militaire directe en Afghanistan. Mais si elle a de fait déjà

réintégré l'OTAN, la décision de Sarkozy vise à un rapprochement euro-américain dans la guerre de civilisations théorisée par Huntington et mis en pratique depuis le 11 septembre sous le nom de guerre préventive contre le terrorisme. Elle souligne qu'il s'agit d'intégrer une OTAN en train de changer de nature. La France de Sarkozy a la volonté d'être un des artisans de ce changement de compétence et de dimension. Elle le fait au nom d'une organisation de défense européenne qui de fait peine à se mettre en place dans le cadre de l'Union européenne et de l'UEO alors que de fait l'intégration à l'OTAN signifie la mise sous commandement américain des forces européennes. Le commandement intégré sous direction américaine a donné de nouvelles missions à cette « vieille maison » sortie exsangue de la guerre froide. Il s'agit maintenant d'étendre ses missions hors de la zone européenne et de devenir le bras armé des opérations de guerre préventive. Ce rôle n'est pas contesté par les divers candidats à la présidentielle américaine et il perdurera quel qu'en soit le vainqueur. On ne peut donc comprendre ce tournant stratégique que si l'on exa-

mine la stratégie militaire renouvelée de la France dans le cadre plus large de sa relation avec l'Europe et les États-Unis.

### **La France sous-traitant des États-Unis dans la guerre de civilisation**

Si dans le passé, la France a manifesté ses réticences à un rapprochement OTAN-UE, notamment concernant la planification opérationnelle et la création de cellules de liaison militaire, et a résisté à la mise en œuvre des moyens militaires de l'OTAN dans les crises humanitaires, au Darfour ou après le tremblement de terre au Pakistan, elle fait aujourd'hui le contraire, prônant une stratégie blairiste de couplage OTAN-UE. De l'Afghanistan au Darfour, de l'installation d'une base militaire aux Émirats arabes unis au Liban, les dirigeants français répondent de fait au même donneur d'ordres. Le Soudan, par exemple, avant de devenir une affaire française, a été un vecteur de propagande interne aux États-Unis. Sarkozy et Kouchner ont pris la tête de l'Eufor comme s'ils voulaient positionner la France aux avant-postes de la « guerre de civilisation ». En réalité la politique américaine veut assurer son leadership dans une région stratégique pour le contrôle de l'énergie face à la Chine. Il faut pour cela éliminer tous les éléments possibles de déstabilisation. Il s'agit d'entraîner une partie de l'opinion publique occidentale dans ce combat douteux en montrant que les « racines » de l'Occident se trouvent

dans le monde judéo-chrétien qui se trouve en face du monde chinois ou musulman dont les différences sont irréductibles. En reprenant cette rhétorique dangereuse de Dakar à Riad, Sarkozy entraîne la politique de la France dans une guerre de civilisation qui ne dit pas son nom. L'installation de la base militaire dans les Émirats répond à cette politique. La dissémination du nucléaire civil alors que son lien avec le nucléaire militaire est avéré est un autre volet de cette sous-traitance. La France se spécialise dans certains domaines et laisse au grand frère américain la direction politique des affaires du monde.

### **Une stratégie militaire renouvelée**

Pour s'adapter à ce réaligement et trouver un rôle de sous-traitant honorable dans la guerre préventive, Sarkozy a besoin de redéployer les forces militaires françaises. Cela lui permet en plus de répondre à l'attente de l'état-major. Les militaires français jubilent. Fini la fin des vaches maigres, ils peuvent de nouveau participer aux manœuvres militaires sur les terrains stratégiques. Sarkozy assume cette politique : en annonçant la réintégration dans l'OTAN où il fait des propositions pour arriver à un couplage des politiques américaine et européenne de défense. De ce point de vue la demande explicite de réintégration au sein du commandement militaire de la force intégrée de l'Alliance atlantique transmis le

3 octobre au Conseil de l'Atlantique nord (NAC) de l'OTAN pour « renforcer la transparence et la coopération entre l'UE et l'OTAN » n'est pas anecdotique. Elle se décline en quatre propositions présentées, le 12 octobre, au Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union européenne.

La France propose premièrement une « présentation systématique du programme et du bilan de la présidence » de l'Union européenne dans les différents comités de l'OTAN, avec la participation au Conseil atlantique du ministre des Affaires européennes du pays exerçant la présidence de l'UE.

Paris demande deuxièmement « une pratique plus fréquente d'invitations croisées » du haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité, Javier Solana, au NAC, et du secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, au COPS, « pour présenter des domaines d'action pertinents ».

Troisièmement, la France suggère de développer les contacts de travail entre l'Agence européenne de défense (AED) et le Commandement allié pour la transformation (ACT), qui s'occupe également de programmes d'armement.

Elle souhaite enfin la mise en place « d'une procédure prédéfinie d'échange d'informations en cas de crise » entre le Centre euro-atlantique de réponse aux crises et le Centre de suivi et d'information (MIC, mécanisme de protection civile) de la Commission européenne. Le recours aux capacités militaires pour la réponse aux catastrophes hu-

manitaires et naturelles resterait toutefois coordonné au niveau européen.

La démarche est basée sur une sorte de troc diplomatique : la France envisage de reprendre toute sa place au sein de l'OTAN, à condition que l'Alliance atlantique prenne davantage en compte le poids et l'influence de l'Union européenne, qu'elle se recentre sur sa vocation d'organisation militaire, que la France occupe des postes de responsabilité à la mesure de sa contribution militaire à l'Alliance, et enfin que les États-Unis et la Grande-Bretagne cessent de freiner tout progrès de la défense européenne. La seule discussion porte sur le degré d'autonomie de la défense européenne mais le déséquilibre des forces est si grand que ce débat est mort-né. L'illusion de ce marchandage n'est pas nouvelle. Hubert Vedrine comme Michelle Alliot-Marie sous Chirac appelaient déjà cette « convergence » qui assurerait une « garantie collective ». Sous Clinton, Madeleine Albright avait synthétisé cette politique de transatlantisation par un slogan « No decoupling, no duplication, no discrimination ». Elle disait tout haut la vérité de cette politique d'alignement. Pas de découplage entre les capacités et les utilisations militaires européennes et américaines ; pas de duplication de la production de matériels dans un monde totalement dominé par les industries de défense américaines ; pas de discrimination entre les anciens pays du bloc soviétique et ceux de l'Europe de l'Ouest afin de

dissuader toute velléité d'indépendance de la politique de défense européenne.

Au total, donc, au nom de l'adaptation à la mondialisation, des nouvelles menaces, et d'une intégration européenne plus poussée (dont les Verts sur ce dernier point ne contestent pas la nécessité) Sarkozy nous engage dans un chemin dangereux, celui d'une militarisation sous contrôle des États-Unis. La lutte pour le désarmement et pour une architecture de défense orientée vers la paix redevient une priorité pour toute la gauche. Elle sera, n'en doutons pas un objet incontournable de la

recomposition politique. L'exemple de l'Italie est de ce point de vue éclairant. La démarcation entre la politique de Prodi et celle des verts, des deux PC et de la gauche socialiste issue des DS a été provoquée en grande partie par l'intervention en Afghanistan et l'intervention de l'OTAN. La décision d'intégration de l'Otan par Sarkozy brise un tabou qui jusqu'ici empêchait une clarification nécessaire sur les politiques de défense. Alors que la question de la guerre redevient une question essentielle, la gauche doit cesser de faire l'autruche et prendre à bras-le-corps ce débat.

## UNE BOÎTE À OUTILS DU SIÈCLE PASSÉ

JACQUES FATH

Responsable des relations internationales du PCF

180

Avec le début du premier mandat de George Bush, l'OTAN ne devait plus être qu'une « boîte à outils », un réservoir de capacités additionnelles, dans une politique de défense américaine reposant sur trois éléments essentiels : une conception doctrinale qui donne à la puissance militaire le rôle primordial ; une stratégie fondée sur la guerre contre le terrorisme et « l'axe du mal », après le 11 septembre ; une priorité budgétaire qui doit permettre d'engager les moyens d'une suprématie absolue en toute circonstance.

C'est la mise en place d'une vraie logique de guerre unilatérale qui veut faire bon marché des alliances existantes. La « *Quadriennial Defense Review* » de 2002 ne mentionne celles-ci que de façon périphérique. Donald Rumsfeld exprimera avec une certaine brutalité le choix préférentiel des coalitions de circonstance en soulignant que c'est la mission qui définit la coalition et non l'inverse. Ce qui signifie que toute décision émane d'abord de l'administration américaine. Certes, le lien fondamental avec les Européens subsiste à travers l'engagement nucléaire sur le Vieux continent mais l'unilatéralisme de Washington, dans les premières années Bush, est alors à son comble d'arrogance... et d'illusion.

Il faudra peu de temps pour que les choses changent et que la complexité du nouveau contexte international s'impose. Que ce soit avec ou sans l'OTAN la nouvelle logique américaine est en grande difficulté. En Irak, en Afghanistan, c'est l'enlèvement et le chaos. Au Pakistan, c'est un sérieux revers. Le partenariat initialement recherché avec la Russie bute sur le sort du Kosovo, sur les sanctions et l'attitude à adopter concernant l'Iran et sur la résistance de Moscou à l'installation d'un système d'armes anti-missiles sophistiqué en Pologne et en République tchèque.

L'OTAN est alors redevenue, dans ce contexte, un cadre officiellement important d'alliance politique et d'action commune. Cinq anciens chefs d'état-major, dont l'amiral Lanxade pour la France, ont récemment publié, dans la perspective du sommet de l'Alliance d'avril 2008 pour le soixantième anniversaire, un rapport intitulé « Vers une grande stratégie dans un monde incertain ». Ce rapport prend acte à sa façon de l'échec de l'unilatéralisme et propose même un « Directoire » politico-militaire composé des États-Unis, de l'UE et de l'OTAN.

Celle-ci, d'ailleurs, se présente comme « l'organisation par excellence de la reconstruction »

en Afghanistan. Mais rien n'y fait. Il n'y a pas une crise majeure où les membres de l'Alliance atlantique puissent annoncer un succès. C'est un peu comme si cette Alliance et son organisation militaire intégrée, dont les Occidentaux étaient jadis si fiers, était subitement devenue obsolète, une boîte à outils du siècle passé.

Qu'est-il donc arrivé ?

L'OTAN est une organisation politico-militaire de la guerre froide. Les bouleversements géopolitiques de grande ampleur intervenus avec la chute du mur lui ont posé deux questions auxquelles elle ne pouvait pas répondre.

*Première question* : quelle nouvelle légitimité l'OTAN pouvait-elle acquérir dès lors que l'adversaire qui justifiait son existence a disparu ? La définition stratégique d'hier était claire. Celle d'aujourd'hui ne l'est plus du tout. Les plus lucides s'interrogent : communauté de valeurs euro-atlantique ? Instrument pour la défense de la démocratie ? Principale enceinte de discussion sur les enjeux de sécurité ? La recherche d'une adaptation du concept stratégique a conduit à un triple élargissement de l'Alliance : des pays membres, des missions et des zones d'intervention. On passe ainsi du statut de « boîte à outils » à une ambition politico-militaire globale, en échec dans les faits... Le rapport à l'Europe lui-même est devenu problématique. Comment établir une relation euro-atlantique avec une Europe elle-même en crise et divisée sur cette relation ? Aucun des pays

membres de l'Union européenne ne veut une politique européenne de sécurité et de défense réellement indépendante de l'Alliance, mais la notion d'Europe puissance, la conception même d'une politique de sécurité, la nature du lien avec les États-Unis et l'OTAN, l'opportunité de renforcer leur contribution aux opérations en Afghanistan... ne font pas consensus parmi les gouvernements, les partis politiques et au sein des opinions publiques. Les visions européennes restent globalement différentes de celle définie par Washington, même si avec Angela Merkel et Nicolas Sarkozy les rapprochements et les preuves concrètes de fidélité atlantiste et d'alignement se sont multipliées.

L'OTAN a du mal à définir sa dimension, son poids spécifique, son rôle... son identité stratégique.

*Deuxième question* : l'OTAN est-elle adaptée au nouvel état du monde ? A quel rôle peut-elle prétendre alors qu'elle a été conçue pour un type de confrontation stratégique qui n'est globalement plus d'actualité ?

Les nouveaux défis de sécurité les plus décisifs sont plutôt ceux des crises internes, des conflits dits asymétriques, en particulier au Moyen-Orient. La logique de force montre jour après jour qu'elle est productrice d'instabilité, de confrontations et de violences. Les présences et ingérences militaires étrangères, les politiques de guerre ne sont pas la solution mais font partie du problème. Et la question est bien là. Cette politique définie

par George Bush, endossée par l'OTAN, est une stratégie hégémonique en difficulté qui se heurte aux durs pépins de la réalité. Elle ne correspond en rien à un effort de règlement des crises. Elle nourrit les tensions et les affrontements armés.

L'OTAN prétend faire face à trois défis essentiels : le renforcement du lien transatlantique, la lutte contre le terrorisme et la prolifération, l'établissement d'un partenariat avec les pays de la Méditerranée et plus largement d'une normalisation avec le « monde musulman ». On ne peut pas dire que les résultats sont une réussite... Les contradictions avec les Européens ne sont pas résolues. Le terrorisme et la prolifération ne diminuent pas, au contraire. Quant à la normalisation avec « le monde musulman » – il s'agit plus sûrement du monde arabe – les tensions restent particulièrement élevées et le rejet populaire de la politique de guerre des États-Unis comme de l'OTAN a rarement été si large et fort.

Tant que Washington soutient la politique israélienne contre le peuple palestinien, poursuit sa logique de force avec l'OTAN dans la région et se fait l'allié de régimes corrompus... ces tensions et ce rejet se développent. Ce « choc des civilisations » que, formellement, tout le monde refuse et condamne, est ainsi très concrètement alimenté en permanence avec les désirs de revanche, le terrorisme et les violences qui vont avec.

C'est pourtant dans ce contexte préoccupant que le prési-

dent de la République française, Nicolas Sarkozy, décide de concrétiser son engagement atlantiste et pro-américain au prix d'un affaiblissement du rôle français. Il propose d'associer au retour complet dans l'organisation militaire intégrée de l'Alliance un développement de la politique européenne de défense et un rôle de direction que la France pourrait jouer au sein des instances politico-militaires de l'OTAN et de l'Union européenne. Des propositions très précises ont été transmises à l'Alliance pour lier les politiques de défense de l'OTAN et de l'UE. Certes, la France, au fil des années, a déjà réintégré nombre d'instances militaires de l'OTAN, mais le choix ainsi proposé est beaucoup plus que symbolique. Nicolas Sarkozy dit, dans ses vœux au corps diplomatique, vouloir « situer la France dans sa famille occidentale ». C'est un véritable engagement atlantiste, une sorte d'institutionnalisation de l'alignement. La France y abandonne sa capacité à jouer un rôle autonome, et la politique de défense de l'Union européenne, du même coup, se verra étroitement liée à l'Alliance. Ce qui est une façon d'acter avant l'heure, et même de renforcer, l'esprit et les dispositions du nouveau traité européen signé par les Vingt-sept. Ces derniers sont décidés à l'imposer aux peuples d'Europe en refusant tout référendum. Peu importe que ce nouveau traité, copie conforme du précédent Traité constitutionnel, ait été recalé par la France et les Pays-Bas en 2005 !... C'est aussi une

sorte de coup de force politique atlantiste.

Le constat d'une OTAN au service d'une politique hégémonique et néo-impérialiste est aisé. La nécessité d'aller vers la dissolution de cette Alliance, facteur d'insécurité et acteur de guerre, s'impose à l'esprit comme une évidence. En vérité, les États-Unis et l'OTAN n'ont plus d'adversaire stratégique antagonique extérieur, comme ce fut le cas durant la guerre froide. Ce sont maintenant les problèmes du capitalisme mondialisé auxquels ils se doivent de faire face. Et la logique de guerre élevée au rang de stratégie d'ensemble, avec ou sans l'OTAN, ne peut en rien constituer une réponse. Le fait même qu'elle puisse se présenter ainsi est d'ailleurs en soit une forfaiture.

Les conditions d'une sécurité collective, préventive et « constructive » sont donc à redéfinir. Collective parce qu'aucune forme d'intervention politico-militaire ne peut prendre corps sans multilatéralisme décisionnel, sans des conditions de légitimité et de légalité, sans un mandat de l'ONU s'appuyant sur les principes et les buts de sa Charte – une ONU réformée et démocratisée. Préventive parce qu'il faut le plus possible s'attacher à résoudre les conflits avant qu'ils ne prennent des formes d'affrontements armés... et la sécurité, plus géné-

ralement, a besoin de désarmement, d'une démilitarisation des relations internationales, des stratégies, des économies, et même... des esprits. Constructive, enfin, parce qu'il faut s'en prendre aux racines politiques et sociales de l'insécurité : la pauvreté, les injustices, les humiliations, les dominations, les corruptions... ce qui implique notamment la mise en cause des règles de l'ajustement structurel et celles de l'OMC, la redéfinition des conditions du financement du développement, l'annulation des dettes, la réalisation, comme exigence minimale, des Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés à l'unanimité des pays membres de l'ONU en 2000. La mise en place d'une banque du Sud contre les contraintes du FMI et de la Banque mondiale va dans ce sens et témoigne d'une conscience montante des dégâts et des risques produits par les politiques actuelles.

Les enjeux de la sécurité doivent quitter le domaine des échanges entre experts pour devenir une grande question politique et populaire touchant à tous les problèmes du développement durable et de la démocratie, des relations et des institutions internationales. C'est bien le capitalisme en tant que système qui est en question.

21 janvier 2008

# “ Planète Paix ” l’information pacifiste



**Vous appréciez une information différente, vous défendez la liberté de la presse et la liberté d’expression, vous refusez les discours formatés, vous rêvez d’un monde plus juste et plus pacifique, abonnez-vous à Planète Paix !**

Abonnement à Planète Paix et adhésion au Mouvement de la Paix : **50 euros**  
Abonnement Planète Paix pour 1 an (10 numéros) : **28 euros** par chèque  
Abonnement de soutien :..... **euros**

Bulletin d’abonnement à expédier avec votre règlement en chèque à :  
Planète Paix, Maison de la Paix : 9, rue Dulcie September, 93400 Saint-Ouen.  
Tél. 01 40 12 09 12 – Fax. 01 40 11 57 87 – Courriel. [national@mvtpaix.org](mailto:national@mvtpaix.org)